



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL**

**N° Spécial**

**16 mai 2024**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**N° Spécial SGCD du 16 mai 2024**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL</b>	<b>Page</b>
SGCD N° 2024-348	15.05.2024	Arrêté portant subdélégation de signature en matière administrative aux services du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine	3
SGCD N° 2024-349	15.05.2024	Arrêté portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux services du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine	5

## **SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL**

### **Arrêté SGCD n°2024-348 du 15 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière administrative aux services du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine**

#### **LE DIRECTEUR DU SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE**

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

**Vu** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

**Vu** le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

**Vu** le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) monsieur Laurent HOTTIAUX ;

**Vu** le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de madame Nadège BAPTISTA, en qualité de préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

**Vu** l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**Vu** l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

**Vu** la circulaire du 12 juin 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État ;

**Vu** la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** l'arrêté du 28 juin 2023 portant nomination de monsieur Fabrice PATEZ en qualité de directeur du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté PCI n° 2021-077 du 03 décembre 2021 modifié portant création et organisation du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine

**Vu** l'arrêté PCI n°2023-051 du 13 juillet 2023 portant organisation en directions, services et bureaux de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le contrat de service en date du 16 décembre 2022 entre le secrétariat général commun départemental, la préfecture et la direction départementale de la protection des populations.

## **ARRETE**

**Article 1er** : La délégation de signature conférée par l'arrêté préfectoral PCI n° 2023-45 du 3 juillet 2023 à monsieur Fabrice PATEZ, directeur du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine peut également être exercée, sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique, par les agents désignés ci-après, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et à l'exclusion des actes visés à l'article 3 du présent arrêté :

Adjoint au directeur :

- Gauthier CAZOR, adjoint au directeur en charge de la transition écologique,

Responsables de pôle :

- Monsieur Bernard SIRVENTE, responsable du pôle finances,
- Madame Martine MURAT, responsable du pôle relation usagers,
- Madame Edwige FEUVRIER, responsable du pôle logistique,
- Monsieur Sed ALLALI, responsable du pôle numérique,

Adjoints aux responsables de pôle :

- Monsieur Jean-François BONELLI, adjoint au responsable du pôle numérique,
- Monsieur Joël JAVELEAU, adjoint au responsable de pôle numérique, chargé de la coordination des sections,

Chefs de bureau :

- Madame Sandrine DUVAL, cheffe de bureau des marchés publics,
- Madame Cindy ARNARDI, cheffe du bureau de la gestion des ressources humaines,
- Madame Julie HAUSS, cheffe du bureau de l'action sociale,
- Madame Christine ROUAL, cheffe du bureau de la gestion des compétences,

Adjoints aux chefs de bureau et aux chefs de section :

- Madame Patricia BOGGI, adjointe à la cheffe de bureau des budgets, cheffe de la section investissement,
- Madame Laurence DREANO, adjointe à la cheffe de bureau des marchés publics,
- Monsieur Corentin CLEMENT, adjoint à la cheffe du bureau de la gestion des ressources humaines,
- Madame Chantal DURIMEL-COLZIN, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des ressources humaines,
- Monsieur Johan GAILIS, adjoint à la cheffe de bureau de l'action sociale,

- Monsieur Henri-Pierre PERRIN, adjoint à la cheffe de bureau de la gestion des compétences,
- Madame Anite LAPOINTE, cheffe de la section accueil,
- Monsieur Mathieu LAVAULT, chef de la cellule de gestion logistique,
- Monsieur Philippe HUCHON, chef de la section services aux bâtiments,

**Article 2** : Sont exclus de la présente délégation les :

- arrêtés présentant un caractère réglementaire général ou de principe,
- correspondances destinées aux élus,
- instructions aux chefs des services départementaux,
- nominations des membres des comités, conseils et commissions,
- décisions d'attribution de subventions,
- décisions relatives aux procédures de marchés publics, sauf les dossiers de consultation des entreprises, les réponses aux questions des candidats, les récépissés de dépôt de dossiers, les comptes-rendus de réunions d'ouverture de plis, les choix d'attributaires, les demandes de pièces complémentaires et de précisions d'offre, les avis d'attribution et les attestations de service fait pour les publicités passées dans le cadre de ces procédures,
- décisions d'affectation du personnel,
- saisines du conseil de discipline,
- décisions d'attribution du complément indemnitaire annuel,
- propositions d'avancement de grade
- certificats des heures supplémentaires et indemnités d'astreinte.

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**Article 4** : L'arrêté SGCD n° 2023-079 du 19 décembre 2023 portant subdélégation de signature en matière administrative aux services du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine est abrogé.

**Article 5** : Le directeur du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Nanterre, le 15 mai 2024

Le directeur  
Signé  
Fabrice PATEZ

**Arrêté SGCD n°2024-349 du 15 mai 2024 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux services du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine**

**LE DIRECTEUR DU SECRETARIAT GENERAL  
COMMUN DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE**

**Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**Vu** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;

**Vu** le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

**Vu** le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) monsieur Laurent HOTTIAUX ;

**Vu** le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de madame Nadège BAPTISTA, en qualité de préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

**Vu** l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

**Vu** la circulaire du 12 juin 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État ;

**Vu** la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfetures et aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** l'arrêté de nomination du 28 juin 2023 de monsieur Fabrice PATEZ en qualité de directeur du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté PCI n° 2021-077 du 03 décembre 2021 modifié portant création et organisation du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine ;

**Vu** l'arrêté PCI n°2023-051 du 13 juillet 2023 portant organisation en directions, services et bureaux de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

**Vu** le contrat de service en date du 16 décembre 2022 entre le secrétariat général commun départemental, la préfecture et la direction départementale de la protection des populations.

## **ARRETE**

**Article 1er** : La délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire conférée à monsieur Fabrice PATEZ, directeur du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine, par l'arrêté préfectoral PCI n° 2023-050 du 11 juillet 2023, peut également être exercée, sous sa responsabilité et dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- monsieur Gauthier CAZOR, adjoint au directeur en charge de la transition écologique,
- monsieur Sed ALLALI, responsable du pôle numérique,
- monsieur Jean-François BONELLI, adjoint au responsable du pôle numérique,
- madame Edwige FEUVRIER, responsable du pôle logistique,

à l'effet de prescrire les engagements juridiques et attester du service fait, dans la limite de deux mille euros, des dépenses de fonctionnement et d'investissement des centres de coût relevant du secrétariat général commun départemental prévus par le contrat de service susvisé.

**Article 2** : Peuvent attester du service fait et signer les bons de livraison de matériels et de fournitures, dans la limite de leurs attributions respectives, les agents suivants :

- Monsieur Bernard SIRVENTE, responsable du pôle finances,
- Madame Edwige FEUVRIER, responsable du pôle logistique,
- Madame Martine MURAT, responsable du pôle relation usagers,
- Monsieur Joël JAVELEAU, adjoint au responsable du pôle numérique,
- Madame Sandrine DUVAL, cheffe de bureau des marchés publics,
- Madame Laurence DREANO, adjointe à la cheffe de bureau des marchés publics,
- Madame Patricia BOGGI, adjointe à la cheffe de bureau des budgets,
- Madame Cindy ARNARDI, cheffe du bureau de la gestion des ressources humaines,
- Monsieur Corentin CLEMENT, adjoint à la cheffe du bureau de la gestion des ressources humaines,
- Madame Chantal DURIMEL-COLZIN, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des ressources humaines,
- Madame Julie HAUSS, cheffe du bureau de l'action sociale,
- Monsieur Johan GAILIS, adjoint à la cheffe de bureau de l'action sociale,
- Monsieur Mathieu LAVAULT, responsable de la cellule de gestion logistique,
- Madame Agnès BAUD, adjointe au responsable de la cellule de gestion logistique,
- Monsieur Philippe HUCHON, chef de section services aux bâtiments,

**Article 3** : Outre les agents visés à l'article 2, sont habilités à signer les bons de livraison de matériels et de fournitures, dans la limite de leurs attributions respectives, les agents suivants :

- Madame Rikia LAMINE, cheffe de la section support du pôle numérique,
- Monsieur Thierry LERAY, chef de la section réseaux, sécurité, téléphonie,
- Monsieur Franck POIVRET, chef de la section exploitation du pôle numérique,
- Monsieur Eric FLORENTIN, gestionnaire logistique,
- Madame Blanche GALLE, gestionnaire logistique,
- Madame Françoise GRANGEON-MACHUREAU, assistante du pôle numérique,
- Madame Sylvie HASENKAMP-GROSMIRE, gestionnaire logistique,
- Monsieur Richard CHAUVEAUX, chef de garage,
- Monsieur Frédéric MOISSE, conducteur,
- Monsieur Damien QUESNE, conducteur,
- Monsieur Alexandre LECAILLE, conducteur,

- Monsieur Thierry EDOUARD, conducteur,
- Monsieur Alexandre DRIVAS, conducteur.

**Article 4** : L'arrêté SGCD n°2024-015 du 25 mars 2024 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux services du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine est abrogé.

**Article 5** : Le directeur du secrétariat général commun départemental des Hauts-de-Seine est de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Nanterre, le 15 mai 2024

Le directeur  
Signé  
Fabrice PATEZ



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Secrétariat général  
Secrétariat général aux affaires départementales

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>